

ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE CHEZ UNE COLONIE ANTANDROY

par
M. RATSIMA

INTRODUCTION

Une étude sociolinguistique des emprunts lexicaux chez une colonie antandroy installée dans un village de la région de Mandoto est en cours. Cette étude s'insère dans le programme général de recherche de l'*Institut de Linguistique Appliquée* de Tananarive. Recueil et analyse du lexique non-tandroy, retrouvé dans les conversations ordinaires des migrants Antandroy, tels sont les objectifs de ce travail de recherche.

Les genres littéraires tant chers aux recherches sur les traditions orales tels que les contes, les proverbes, ne conviennent pas à l'étude des emprunts, pour la bonne raison qu'ils renferment souvent des formules toutes faites, figées, réduisant ainsi le choix des éléments lexicaux à utiliser. Les «conversations ordinaires», par contre, se prêtent à merveille à une pareille étude. En effet leur caractère spontané offre aux locuteurs un large éventail de choix d'éléments lexicaux, et partant, permet l'introduction d'emprunts.

Il nous a fallu choisir les thèmes de «conversations ordinaires» pour mieux délimiter le champ lexical de notre étude. Toutes les fins d'après-midi, pendant dix jours, nous avons enregistré les conversations des gens du village. Nous avons ensuite procédé à l'étude des fréquences des thèmes de conversations. En affectant l'indice un au thème le moins fréquent, nous avons eu les indices suivants correspondant à chaque thème :

T H E M E	Indices de fréquence
Politique	1
Progrès technique	1
Elevage	2
Commerce de zébus	2
Agriculture	4

N'ayant retenu que les trois premiers thèmes affectés d'indices supérieurs, nous avons limité le champ lexical de notre étude à l'agriculture, à l'élevage et au commerce de zébus.

Diverses justifications de choix

Peuple de pasteurs, vivant dans une région reconnue pour son insuffisance pluviométrique, connaissant quelquefois de longues périodes de sécheresse, provoquant ainsi des famines, les Antandroy, ont tendance à quitter leur village natal pour chercher de vastes étendues à cultiver, ou pour exercer la profession de salariés dans les grandes villes ou dans les régions agricoles. Nous avons donc choisi l'ethnie Antandroy pour sa vocation migrante, l'obligeant à avoir des contacts avec des communautés linguistiques parlant d'autres dialectes.

Nous avons choisi d'étudier les emprunts introduits dans le dialecte tandroy en raison de la difficulté de ce dialecte. En effet, de tous les dialectes malgaches, celui parlé par les habitants de l'Extrême Sud de l'île est le plus difficile à comprendre. Pour s'intégrer dans la société au sein de laquelle ils veulent vivre, les Antandroy migrants se trouvent obligés d'emprunter des lexèmes appartenant au dialecte parlé par cette société.

Les Antandroy migrants se répartissent selon trois secteurs d'activités :

- les activités salariées,
- le commerce bovin,
- les activités mixtes : agro-pasteurs, devenant selon la saison commerçants en bovins.

Nous avons décidé de garder comme population de cette recherche les Antandroy migrants à activités mixtes, car la profession d'agriculteurs, entièrement nouvelle pour des Antandroy, sauf ceux de la région d'Amboasary ou de Tsi-vory, est source d'emprunts lexicaux facilement repérables dans des conversations ordinaires. La région de Mandoto étant la région de prédilection de ces Antandroy à activités mixtes, nous nous sommes convenu de choisir un village tandroy de cette région pour servir de terrain de recherche.

Parmi les nombreux villages de la région de Mandoto, nous avons choisi celui d'Andrañotakatra. Ce village tandroy est dans le même fokontany que des villa-

ges habités par des Bara, des Merina et des Vakinankaratra. Sa situation géographique, à proximité de villages habités par des gens d'autres ethnies, favorise les emprunts. Andrañotakatra est peuplé d'Antandroy issus d'une seule sous-ethnie : les Renivave. La quasi absence de jeunes permet aux grandes personnes de prendre en main toutes les activités du village. Les habitants de ce village s'entendent à merveille et acceptent volontiers les décisions prises par le chef du village, un homme lucide, intègre et plein d'autorité. C'est surtout pour cette parfaite entente entre ses habitants que nous avons choisi le village d'Andrañotakatra comme terrain de recherche.

Données sur la population du village retenu comme terrain de recherche et sur les activités de cette population

Les ancêtres des habitants d'Andrañotakatra, des pasteurs, viennent de la région d'Antanimora. Les premiers migrants ont quitté le village des ancêtres en 1927. Ils ont émigré à Manakara et à Mananjary. Pendant cinq ans, ils ont travaillé en tant que salariés dans les champs de café des colons. Ayant amassé un peu d'argent, ils se firent marchands de bovins de 1931 à 1936. Après cinq années de vie nomade, ils ont décidé de s'installer à Soararivato, village à sept kilomètres d'Andrañotakatra, pour cultiver la terre, élever des zébus et exercer saisonnièrement la profession de marchands de bovins. En 1965, cinq hommes du village de Soararivato quittèrent ce village pour s'implanter à l'actuel village d'Andrañotakatra. Il s'agit du chef du village actuel, de ses deux frères et de ses deux cousins. En 1966, le village n'était que de treize hommes. Aujourd'hui, il a 73 habitants dont 17 hommes, 18 femmes et 38 enfants. Depuis sa fondation, le village d'Andrañotakatra n'a pas changé de chef.

Les habitants de ce village accordent un grand pouvoir à leur chef. Ce dernier, quoiqu'absent du village dix mois dans l'année, car retenu par le commerce des bovins, est toujours consulté pour des décisions importantes à prendre concernant le village. Le village ne peut pas se passer de sa présence lors de grandes cérémonies telles que la célébration de la sortie de prison d'un homme du village ou les funérailles. Dans ces circonstances, le village envoie une délégation de deux ou trois hommes pour le chercher, le faire venir au village et lui donner le pouvoir de décider de la bonne marche des cérémonies. Pendant l'absence du chef du village, le cousin de sa première femme assure l'intérim. Il s'occupe de la bonne marche des affaires au village, règle les litiges et les problèmes aussi bien internes que relatifs aux villages voisins. Lui et la première femme du chef du village sont les seules personnes habilitées à trancher sur des problèmes d'une importance moyenne, concernant le village, en cas d'absence du grand Chef.

Agriculteurs avant tout, les habitants d'Andrañotakatra cultivent du riz dans les bas-fonds à proximité des rivières et du manioc, du maïs, des arachides et des haricots sur les tanety. Pratiquant généralement l'entraide, ils font quelquefois appel à des salariés vakinankaratra lors des travaux d'irrigation, de prépa-

ration du sol et du battage du riz. Les zébus du village sont réunis dans un parc commun. Un homme affecté spécialement au poste de bouvier titulaire, aidé quelquefois par certains jeunes garçons, se charge du gardiennage, des soins et de l'entretien. L'enquête sur questionnaire faite auprès de chaque habitant nous apprend que quelques hommes du village font à plein temps le commerce de bovins. Ils ne séjournent au village que pendant le mois de décembre et le mois de janvier, c'est-à-dire vers le début de la période culturale. Pendant la saison morte de la période culturale, s'étendant du mois d'août au mois d'octobre, deux ou trois hommes seulement restent au village défendre les habitants contre les éventuels pillards. Pendant tout ce trimestre, les autres hommes sont saisonnièrement marchands de bovins.

Les habitants d'Andrañotakatra pratiquent la religion traditionnelle. Le résultat de la rubrique «Rôle social» du questionnaire que nous avons rempli en interviewant chaque habitant du village nous a révélé la présence de deux chefs religieux au village. Quoique pratiquant la religion traditionnelle, les habitants d'Andrañotakatra ne trouvent point d'inconvénient à envoyer leurs enfants à une école confessionnelle non loin de chez eux. Les enfants y apprennent le catéchisme, prient et chantent quelquefois les cantiques au village. Etant illétrées, exceptées deux personnes, les grandes personnes du village ne peuvent pas aider les enfants dans leurs devoirs scolaires. Elles n'attachent pas d'ailleurs une grande importance à la bonne fréquentation scolaire de leurs enfants.

Quels sont les trois critères de choix de nos locuteurs ? Le premier critère de choix est le contact de dialectes. Plus l'absence d'une personne du village est longue, plus cette personne est obligée de comprendre et d'essayer de parler d'autres dialectes, et plus les chances d'emprunts sont nombreuses. Le second critère de choix est l'âge. Plus une personne est âgée, plus elle s'est mise en contact avec d'autres dialectes, plus nombreux sont les lexèmes provenant de dialectes autres que le tandroy, intégrés dans son lexique. Le troisième critère de choix est le rôle social ou économique ou religieux tenu par la personne sur laquelle on opère un choix. Pour que les locuteurs soient un fidèle échantillon des habitants du village, il faut que chacun des rôles cités ci-dessus soit représenté, car le volume d'emprunts retrouvés dans les propos de chaque individu dépend du rôle social ou économique ou religieux qu'il assume. Ainsi, quatre locuteurs, tous des hommes, ont été choisis. Nous vous invitons à lire à la page suivante les renseignements concernant ces locuteurs.

Etablissement du système lexical du parler étudié et identification des emprunts

Une fois le corpus transcrit le premier travail de dépouillement consiste à établir le système lexical du parler des quatre locuteurs, conformément au champ lexical de l'étude. Les unités lexicales de base et les éléments lexicaux sont classés par thèmes et sous-thèmes. La grille de classement définitive a connu trois étapes. Une première grille provisoire est faite à partir du classe-

ment des éléments lexicaux dans *Lexique Français Antandroy* de R. Decary. Cette première grille subit quelques modifications lors du classement des éléments lexicaux dans *Recueils de contes tandroy* de S. Rajaona. A cette seconde grille s'ajoutent encore quelques sous-thèmes indispensables pour le classement d'éléments lexicaux contenus dans le corpus.

Comment identifier les emprunts lexicaux dans ce système qu'on vient d'établir ? Chaque unité lexicale de base ou chaque élément lexical doit passer sous quatre cribles. Le premier crible détermine sa conformité ou sa non conformité aux traits particuliers du tandroy, traits phonétique et morpho-syntaxique (d'après les cours de Dialectologie sur le tandroy de S. Rajaona Département de Lettres Malgaches, niveau D). Le second crible vérifie sa présence ou son absence dans *Lexique Français-Antandroy* de R. Decary. Le troisième crible fera la même vérification dans *Recueils de contes tandroy* de S. Rajaona. Enfin, quatre étudiants de niveau A, tous des Antandroy, constituent le dernier crible. Ces informateurs ont pour rôle de séparer les éléments lexicaux tandroy de ceux qui ne le sont pas. Seuls, les éléments ayant passé sous ces quatre cribles et vérifiés comme non tandroy sont retenus en tant qu'emprunts. Sur les 418 éléments lexicaux figurant dans le système lexical du parler étudié, il y a 127 emprunts, soit plus de 30% de tous les éléments lexicaux.

Ces emprunts sont d'abord classés par thèmes. Les quatre thèmes retenus sont :

- Agriculture (72 éléments)
- Commerce (30 éléments)
- Elevage (5 éléments)
- Relatifs à l'Agriculture, au Commerce et à l'Elevage en même temps (20 éléments). Ainsi, le nombre d'emprunts est très insignifiant dans le thème Elevage (5) alors qu'il est très élevé dans le thème Agriculture (72). Les Antandroy migrants, devenus agro-pasteurs, utilisent donc surtout des éléments lexicaux tandroy dans des conversations relatives à l'élevage, activité qui leur est depuis familière, tandis qu'ils empruntent les éléments lexicaux des autres dialectes dans des conversations relatives à l'agriculture, une activité nouvelle pour eux.

Ces emprunts sont ensuite classés par catégories. Nous avons retenu les quatre catégories d'emprunts suivantes :

- Provenance étrangère (27 éléments)
- La racine de l'emprunt est commune à plusieurs dialectes (50 éléments).
- Emprunts par composition (9 éléments)
- Emprunts n'appartenant pas à ces trois catégories ou vrais emprunts (41 éléments)

Parmi toutes ces catégories d'emprunts, nous n'attacherons pas une grande importance aux emprunts de provenance étrangère, quoique certains d'entre eux ne sont plus sentis comme tels, car notre étude concerne surtout les emprunts internes. L'abondance d'emprunts dont la racine est commune à plu-

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CHAQUE LOCUTEUR

	Année de naissance	Age	Durée du séjour hors du village	Régions visitées lors du séjour	Dialectes entendus	Dialectes de communication	Dialectes parlés couramment	Rôle social ou économique ou religieux
Locuteur No.1	1912	67 ans	90 jours	Antsalova Miandrivazo Hauts Plateaux Tsiraono- mandidy	Tandroy Vakinan- karatra Merina Sakalava	Tandroy Merina	Tandroy Merina	Chef religieux
Locuteur No.2	1912	67 ans	90 jours	Belo Morondava Maintirano Antsalova	Tandroy Vakinan- karatra Merina Sakalava	Sakalava Tandroy Merina	Tandroy	Chef du village par intérim
Locuteur No.3	1924	55 ans	90 jours	Belo Hauts Plateaux Mahitsy	Tandroy Vakinan- karatra Merina Sakalava	Tandroy Merina Sakalava Taisaka Betsileo	Tandroy Betsimi- saraka Sakalava Merina Taisaka Betsileo	Président de la commission économique du village
Locuteur No.4	1937	42 ans	90 jours	Manja Ankilizato	Tandroy Vakinan- karatra Merina Sakalava	Tandroy	Tandroy Sakalava Betsileo	Néant

seurs dialectes ne doit pas nous étonner car les dialectes malgaches sont tous issus d'un fond commun. Dans cette étude les emprunts par composition sont minimales (9 éléments), tandis que les vrais emprunts sont d'un nombre loin d'être négligeable (41 éléments) 33% du nombre total d'éléments lexicaux empruntés.

Degrés d'intégration des emprunts et essai d'analyse de ces emprunts

Pour pouvoir mieux analyser ces emprunts, il nous paraît indispensable de les classer par degrés d'intégration ; les critères linguistiques suivants ont été retenus pour la détermination de leurs degrés d'intégration : critère phonologique, critère morpho-syntaxique et critère sémantique. Si nous ne retenons dans l'analyse que les emprunts par composition et les vrais emprunts, nous pouvons répartir ces emprunts comme suit :

- Emprunts à degré d'intégration zéro : 27 éléments
- Emprunts à intégration phonologique : 14 éléments
- Emprunts à intégration sémantique : 6 éléments
- Emprunts à intégration sémantico-phonologique : 2 éléments
- Emprunts à intégration sémantico-phono-morpho-syntaxique : 1 élément.

Plus de la moitié des emprunts est affectée du degré d'intégration zéro. Le but de notre étude n'est pas de déterminer le dialecte d'origine des emprunts, mais de vérifier d'abord qu'il s'agit bien d'un emprunt, et d'analyser ensuite son intégration au sein du système lexical du parler de cette colonie étudiée. La plupart des éléments lexicaux empruntés sont donc présents dans le système lexical de cette colonie antandroy sans aucune modification.

L'élément *Ketsa* «action de transplanter le riz ou jeune pousse de riz à transplanter» est gardé sans changement phonologique, parce que c'est une notion nouvelle en tandroy et parce qu'il est trop court, disyllabique, pour permettre une harmonisation vocalique *Ketse*, un paroxyton à terminale *-tse*, correspondant de la terminale *-tsa* des autres dialectes.

L'élément *mpiompy* «éleveur» formé du morphème lexical de base *ompy* «action d'élever» et du préfixe substantival d'agent *mp-* est emprunté tel qu'il a été dans son dialecte d'origine. On pourrait d'ailleurs se demander quel genre de modification il subirait sinon le changement de la voyelle finale [i] en [e] et ceci en faisant un parallèle avec son correspondant tandroy à voyelle finale [e] : *mpihare*.

Certains éléments à degré d'intégration zéro, tels que *katsaka* «maïs», *voanjo* «amande d'arachide», *mangahazo* «manioc» sont sans doute des embryons d'emprunts car les locuteurs utilisent encore dans leurs propos leurs correspondants tandroy. L'on peut même dire qu'ils utilisent indifféremment soit les éléments tandroy *tsako* «maïs», *katra* «amande d'arachide», *balahazo* «manioc», soit les éléments non tandroy.

Les éléments à intégration phonologique constituent aussi un bon nombre de ces emprunts. Il y a une tendance à faire correspondre la voyelle post-tonique [e] du tandroy à la voyelle post-tonique [i] d'un élément emprunté à un autre dialecte : *tanimbare* «rizière» correspondant de *tanimbary*. Dans un proparoxyton, la tendance à faire correspondre la terminale *-Ke* du tandroy à la terminale *-Ka* ou *-Ky* d'un autre dialecte est presque généralisée. Ainsi l'on a recueilli dans les propos de cette colonie antandroy les éléments suivants, à titre d'exemple : *ranon'oraïe* «pluie», *Katsake* «maïs», *bozake* «herbe», *mitoseke* «se répandre comme l'eau», *betsake* «nombreux, beaucoup».

Les éléments à intégration sémantique, assez peu nombreux, sont les plus difficiles à expliquer, mais aussi les plus intéressants à analyser si l'on veut suivre l'évolution du sens des mots, la spécification de sens, ou les diverses connotations. Essayons ici d'expliquer un seul exemple, celui de l'élément *tanimbary* «rizière». La colonie antandroy que nous étudions est issue d'ancêtres et parents pasteurs. Elle n'a jamais cultivé du riz. Elle a l'élément lexical *horake* pour désigner une terre située dans les bas-fonds que cette terre soit inculte ou cultivée de plantes à tubercules ou graminées (maïs, arachides). Elle a aussi l'élément *teteke* ayant pour signifié une terre défrichée, non encore cultivée. *Tanimbary* ici est donc un élément nouveau qui pourrait désigner soit l'ensemble surface à cultiver et le riz qui pousse sur cette surface, soit uniquement la surface où l'on cultive du riz, même si le riz est déjà récolté, soit l'endroit (dans les bas-fonds) qui pourrait convenir à la culture du riz, soit le bas-fond lui-même, le *horake*, soit une terre qu'on vient de défricher et où l'on projette de cultiver du riz, le *teteke*, soit de la terre ferme, du *tanety* où l'on cultive du riz. L'élément *tanimbary* a ainsi reçu plusieurs connotations.

Essayons maintenant d'analyser le seul élément à intégration sémantico-phonico-morpho-syntaxique *mïrotsake* «tomber», formé du radical *rotsake* «action de tomber» et du préfixe verbal du statif *mi-*. Son contexte d'apparition est le suivant :

naho fa ie ro mïrotsake «quand elle (la pluie) se met à tomber».

Le tandroy a le radical *rotsake* qui a pour signifié «action de détruire» et non «action de tomber» comme dans l'énoncé ci-dessus. Y a-t-il une similitude de sens entre détruire et tomber ? C'est loin d'être évident, surtout lorsqu'il s'agit de la pluie. Certes, les pluies torrentielles peuvent être sources de dégâts matériels, mais la pluie est aussi indispensable pour permettre aux plants de croître. Dans cet élément il y a donc changement de sens allant dans le sens de l'atténuation ; il y a intégration sémantique. Pareils aux cas signalés précédemment, il y a tendance à faire correspondre la terminale *-Ke* du tandroy à la terminale *-Ka* ou *-Ky* des autres dialectes lorsqu'il s'agit d'un proparoxyton. A *rotsaka* ou *rotsaky* correspond ici *rotsake*, cas d'intégration phonologique. Par dérivation, le radical *rotsake* du tandroy a *mandrotsake*. *-d-* n'étant qu'une consonne euphonique de transition, le radical tandroy *rotsake* n'est donc combinable qu'avec le morphème préfixal d'agentif *man-* et non le morphème

préfixal du statif *mi-* comme c'est le cas du dérivé à étudier dans l'énoncé ci-dessus. Il y a donc intégration morpho-syntaxique, s'accompagnant d'un changement sémantique.

Nous espérons que ces quelques analyses d'emprunts vous permettront de mieux appréhender l'intérêt mais aussi la difficulté des études des emprunts, analyses d'autant plus délicates que les documents relatifs à l'étude des dialectes et surtout celle des emprunts internes sont quasi inexistantes.

CONCLUSION

Cette étude sociolinguistique chez une colonie antandroy n'étant pas complètement achevée, nous n'avons pu vous communiquer que les grandes lignes du déroulement de la recherche et les quelques modestes résultats que nous avons pu en tirer.

Peut-on, à partir des fruits de cette recherche, établir des rapports entre :

- emprunts lexicaux et besoin de communiquer d'une population,
- emprunts lexicaux et contacts interdialectaux,
- emprunts lexicaux et activités socio-économico-culturelles d'une population ?

Ou l'établissement de ces rapports doit-il être l'objet d'un autre travail de recherche ?

A quel facteur, favorisant les emprunts lexicaux, faut-il donner une place de prédilection pour pouvoir constituer les matériaux nécessaires à l'édification du malgache commun ?